



Chemy

INFORMATIONS MUNICIPALES

OCTOBRE 2025

Déjà les premières vacances de l'année scolaire 2025-2026 cette fin de semaine ! Durant cette période, la circulation dans **Chemy** connaît quelques perturbations (voir information au verso).

**** Fermeture de la rue du château** : du **20 au 24 octobre** en raison de travaux d'assainissement (NOREADE)

**** Rue de l'église - circulation alternée** : en raison de travaux de voirie : 30 689€ subventionnés par le Département (7 900€) et par un fonds de concours de la CCPC (7 672€)

- Travaux de voiries entre les numéros **3 et 5**
- Travaux de réfection de trottoirs entre les numéros **17 et 27**.

**** Interruption du service de bus** : Aucun service ne sera assuré du **20 au 26 octobre**.

Conscients de la gêne occasionnée, nous restons attentifs à ce que les entreprises limitent au maximum les perturbations. Nous vous remercions par avance de votre compréhension.



ELECTIONS MUNICIPALES : les 15 et 22 MARS 2026

Depuis le 1^{er} septembre 2025, la communication des collectivités est encadrée par la loi car nous sommes entrés en période électorale.

Nos différents supports d'informations garderont un caractère neutre et informatif et seront consacrés à des projets ou manifestations concernant la vie locale.

Scrutin local : il est donc important d'être inscrit sur la liste électorale. N'attendez pas et vérifiez que vous êtes sur la liste de la commune :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Stationnement sur la voie publique

Le stationnement constitue une problématique récurrente dans les communes.

Il est rappelé que le respect du code de la route est impératif. Interdit de stationner dans les virages, sur les trottoirs, devant les sorties de garages etc...

Par ailleurs, nous faisons appel au civisme de chacun :

Utiliser son garage personnel, son entrée privée ou les aires de stationnement prévues à cet effet, plutôt que de stationner systématiquement devant son domicile.

Ce comportement responsable permettrait de prévenir les conflits de voisinage, favorisant ainsi un climat de respect mutuel.



Repas annuel : 11 Novembre 2025

Vous avez plus de 65 ans, vous n'avez pas reçu d'invitation, veuillez contacter la Mairie.

Date limite : **27 OCTOBRE 2025**.

Colis de fin d'année : Ce dernier est offert aux personnes de plus de 70 ans sur réservation. Si vous n'avez pas reçu le formulaire de réservation, veuillez contacter la mairie.

Date limite : **27 OCTOBRE 2025**



A l'approche de la fin d'année, nous sommes sollicités pour les « ETRENNES ».

Autorisation a été donnée aux pompiers et aux riepeurs de la Sté ESTERRA.



N'hésitez pas à demander l'autorisation papier qui a été délivrée.

RAPPEL : Ce n'est pas une obligation de répondre favorablement à leurs sollicitations.

Dates à retenir :

24 Octobre : Cie des mots - des images - spectacle à 18h *salle communale proposée par la RCPC*

31 Octobre : « Halloween partie » - *organisée par l'Association de Parents*

8 novembre : Super pouvoir des émotions -10h30 *salle communale - organisé par Enfance Famille adoption*

11 Novembre : Repas annuel offert aux plus de 65 ans - Commémoration du 11 novembre

19 novembre : On fait un jeu - Médiathèque « Louis Malle »

21 novembre : Soirée « Beaujolais » - *proposée par l'Association Sportive Chemynoise*

5 et 6 décembre : Téléthon - *Organisé par le CME*

06 décembre : L'association Loisirs et Culture fête ses 40 ans

07 Décembre : Spectacle de Noël - *organisé par l'Association de Parents*

VŒUX 2026 : vendredi 9 janvier 19h

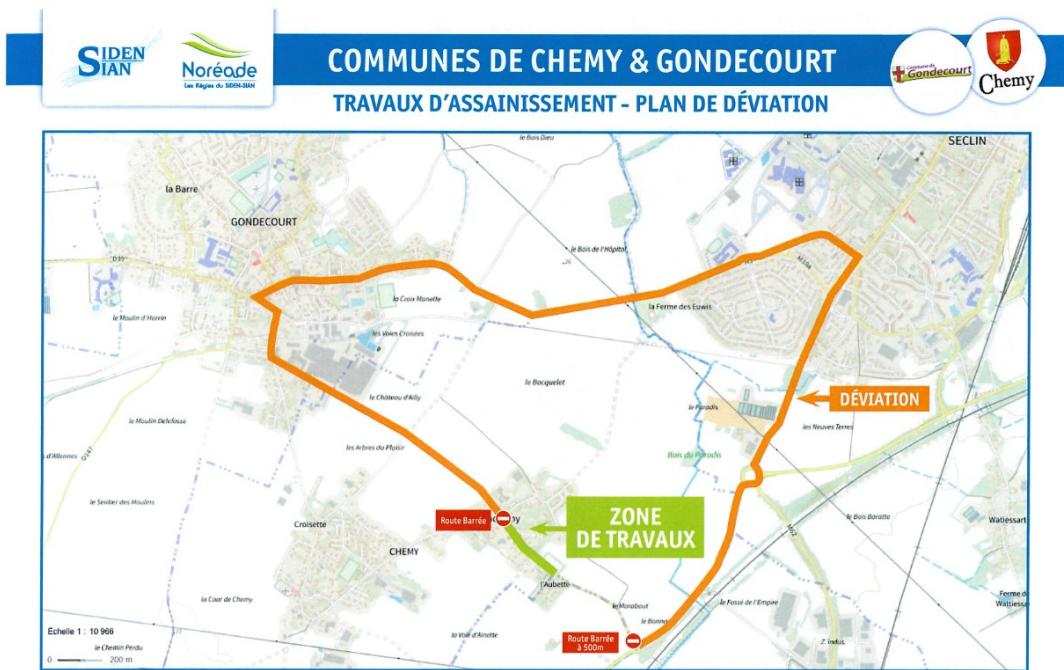
Pour retrouver toutes les informations :

Site: <https://chemy.fr/> ou FB: @villagedechemy ou panneau d'informations et IntraMuros

TRAVAUX : Rue du château

Par arrêté municipal n° AR-52/2025, la rue du château sera fermée à la circulation.

L'accès des riverains sera autorisé.



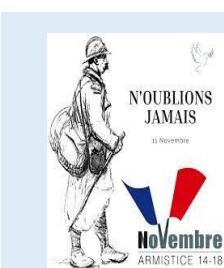
Noréade va réaliser du **20 au 24 octobre 2025** des travaux d'assainissement dans la rue du Château à CHEMY. Le chantier se déroulera sous **Route Barrée** durant cette période et **une déviation** sera mise en place.
Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux, nous vous assurons tout mettre en œuvre pour en réduire au maximum les perturbations.

TRAVAUX : rue de l'église

Par arrêtés municipaux n° AR-53/2025 et AR-54/2025 La circulation sera réglementée pour des travaux de réfection de voirie et de trottoirs.

Merci de respecter les consignes portées à votre connaissance par les panneaux posés à cet effet.

Le service de bus sera interrompu du 20 octobre au 26 octobre.



Vous êtes cordialement invités à la commémoration du 11 novembre devant le monument aux morts :

MARDI 11 NOVEMBRE à 11h00